



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE
SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER
CREATIF PAR SEVERINE HUGUET LE SAMEDI 8
MARS 2025 A 10H30 A LA MEDIATHEQUE
COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-25-016
EN DATE DU 21 JANVIER 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2024-2025,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier de Séverine Huguet, en sa qualité d'auteure, domiciliée au 49 avenue du Château – 94300 Vincennes,

D É C I D E

DE SIGNER avec Séverine Huguet, en sa qualité d'auteure, domiciliée au 49 avenue du Château – 94300 Vincennes, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier créatif le samedi 8 mars 2024 à 10h30 à la Médiathèque Cœur de ville dont le coût est fixé à cent quatre-vingt-quatre euros (184,00 € T.T.C.) l'atelier ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250121-lmc1H12810H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/01/2025
Date de Publication : 21/01/2025